



PARTOUT POUR TOUS

ORANGE

FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance

des 11 et 12 mai 2021

Activités Sociales et Culturelles

CHÈQUES-VACANCES 2021 : La 1^{ère} session est ouverte jusqu'au **vendredi 28 mai 2021** inclus.

RENTREE SCOLAIRE 2021 : la rentrée scolaire 2021 évolue : Dans votre CSEE, la prestation rentrée scolaire est automatique pour vos enfants de 0 à 14 inclus. Votre enfant à plus de 14 ans et est au collège ? Il suffira d'en faire la demande au CSEE. Votre enfant est au lycée, c'est désormais le CSEC qui délivrera l'aide à la rentrée scolaire. Rendez-vous sur le site pour plus d'information. **Besoin d'aide ? Contactez vos élus CFDT.**

Information sur le projet de réaménagement du site d'Orange Village

En préambule, l'entreprise nous précise que la phase de réflexion a débuté dès 2017 sur la redistribution et le réaménagement des espaces de travail des équipes présentes (environ 5000 personnes) sur le site d'Orange Village. Pour ce faire, des travaux de rénovation seront effectués sur ces bâtiments pour une durée de 2 ans. Pour mémoire, les équipes de GPS ont emménagé mi-2020 au 9^{ème} étage du bâtiment " F ". C'est incohérent que moins d'un an après, on nous informe qu'on les relocalise. Même remarque pour les salariés de la Direction Juridique, le CHSCT du SG avait délivré des travaux dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail avec la prise en compte du domaine d'activités et du recueil des besoins.

Nous nous séparons d'un bâtiment historique, sans doute pour des contraintes budgétaires. S'en suivra un grand légo de réaménagements successifs avec des zones tampons qui seront aménagées à Orange Gardens pour une partie des salariés des bâtiments A à F. La finalité, sous couvert d'une RSE vertueuse est de recaser les occupants devenus de fait sans domicile. Nous demandons une extrême vigilance sur le séquençage des déménagements futurs des équipes de la DJ (vers le Bât. C au 7^{ème} étage), DRH (Bât. C au 7^{ème} étage), Orange avenir (Bât. C au 1^{er} étage) et l'équipe du contrôle de gestion rattachée à la Supply Chain (vers le Bât. D au 7^{ème} étage).

Le bâtiment « F » d'Orange Village (environ 800 personnes, dont 248 salariés rattachés à FSF) sera au plus tard libéré en décembre 2022, la fin du bail de ce bâtiment étant fixé en mars 2023.

La future localisation des salariés GPS est prévue au 6^{ème} étage du bâtiment « C ». Le dossier ne précise pas les conditions de transfert, ni l'éventuel déplacement sur des zones tampons qui pourront durer plusieurs mois, ni les futures conditions de travail des salariés GPS.

Ce projet complexifié par cette addition de déménagements/réaménagements qui viennent impacter les salariés n'est pas sans nous alerter : se dessinent ici les risques de RPS liés à tout changement/bouleversement dans un laps de temps court.

De plus, il faudra veiller à prendre en compte les problématiques et traumatismes liés au coronavirus et aux confinements qui ne sont pas encore terminés. A cela s'ajoute une organisation en « Flex » non souhaitée mise en place en même temps qu'un double déménagement pour certaines équipes. Vouloir du « Flex » est une chose, imposer du « Méga Flex » en est une autre, et nous demandons une négociation sur les conséquences de la généralisation de ce mode d'organisation.

Les conséquences du déménagement pour les salariés ayant des besoins spécifiques à leur activité et leurs métiers devront également être prises en compte.

La question de la restauration mutualisée doit être traitée avec une explication détaillée sur les moyens de restauration qui devront remplacer les deux restaurants situés au bâtiment F.

Pour la CFDT, de manière générale, l'agenda social sur ce dossier ne nous satisfait pas et sa finalité ne nous convainc pas. Nous demandons à l'entreprise de proposer des solutions qui ne soient pas seulement guidées par des gains financiers mais qui soient surtout respectueuses des salariés, de leur bien-être, de l'amélioration de leurs conditions de travail.

Nous demandons l'inscription de ce projet dans le cadre de l'accord d'entreprise sur la méthodologie pour la conduite des grands projets immobiliers.

Dossier d'intention : réflexions pour un projet d'évolution des modes de fonctionnement et de l'organisation de la DIG

« *L'immobilier est un métier de service* » la phrase est dite, le rôle de bâtisseur c'est terminé, maintenant c'est assurer le meilleur usage du parc immobilier, conseiller le groupe sur les orientations immobilières et les critères à prendre en compte pour éclairer les prises de décisions.

Pour accompagner l'évolution des modes de fonctionnement et de l'organisation de la DIG, avec des effectifs en baisse; la mutualisation, le regroupement et l'optimisation d'activités ainsi que l'évolution des métiers de RPA et RPI seront aux programmes de « chantiers » à venir.

Dans ce cadre, **la CFDT** a posé les questions suivantes :

- Comment seront réparties les activités en DIT et en Central ?
- La mutualisation souvent citée sera-t-elle interne à la DIG ou ouverte vers d'autres Directions ou Divisions ?
- Si externalisation, pour quelles activités ?
- Que signifie optimiser le fonctionnement de certaines activités ?

La CFDT a alerté le Directeur de la DIG sur les conditions actuelles de travail et leurs impacts sur la santé des salariés dans un contexte de non remplacement des départs et une charge de travail importante.

Bilan social et rapport annuel à l'emploi 2020

Ces deux rapports donnent une vision synthétique des ressources humaines de FSF. On constate un ralentissement de la baisse des effectifs (-3.5%). En effet, les personnes en âge de prendre leur retraite sont moins nombreuses qu'il y a quelques années, mais la baisse en province reste plus marquée qu'en Ile de France. Pour **la CFDT**, si de nouvelles mesures devaient permettre de faciliter la transition vers la retraite, il ne faut pas que cela fragilise ceux qui souhaitent travailler plus tard et il est important de (re)donner des perspectives aux salariés « seniors ». Quant au télétravail qui a explosé avec la crise sanitaire, apprécié par beaucoup de salariés, il ne doit pas non plus être la réponse à la baisse de l'emploi en province. L'année 2020 a vu une décroissance sans précédent des promotions (-20%) et une stagnation de la rémunération.

La CFDT demande à sortir de cette politique « du toujours moins » qui affaiblit l'entreprise Orange. Nous demandons une répartition équitable des valeurs distribuées dans l'entreprise pour tous les acteurs.

Information sur le suivi des dispositions prises par l'entreprise dans le cadre de l'épidémie

Les mesures mises en place depuis le 4 avril sont maintenues : télétravail 5 jours sur 5. Elles seront reconsidérées en fonction des mesures gouvernementales qui rentreront en vigueur le 9 juin 2021. Le retour sur site est possible 1 jour par semaine sur autorisation du manager. Les règles mises à jour sont dans Anoo : <https://portailrh.sso.infra.ftgroup/dossier-epidemie-du-coronavirus>.

Matériel et indemnités

Les cartouches d'imprimantes, le papier et la bureautique nécessaires à votre activité peuvent être remboursés par note de frais après accord du manager. Les indemnités de restauration seront maintenues jusqu'à la fin du confinement et versées au mois de juin.

Les questions et réflexions de la CFDT pour « vivre avec le Covid » : Laurent Berger Secrétaire de la CFDT a demandé à la médecine du travail de toutes les entreprises situées en France, d'accélérer la vaccination.

La gestion de la crise sanitaire : l'enjeu sanitaire lié au « Covid long » et à « l'après Covid » sera :

- Changer nos méthodes de travail
- S'appuyer sur le rôle primordial des organisations syndicales.

La CFDT s'inscrit dans cette évolution et vous invite à vous rapprocher de nos militants pour y participer. La CFDT reste à vos côtés. Vous pouvez contacter vos représentants de proximité CFDT, les délégués syndicaux CFDT ainsi que le groupe référent mis en place par la CFDT : guy.poirot@orange.com

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Sylvain COVEMAEKER (DSCO) 06 79 02 70 03

Erik BJORK (RS CSE) 06 40 13 75 11

Vos élus :

Sylvie Rota, Philippe Bourgeon, Carole Niddam, Marie-France Macouillard, Paolo Giudice, Fabrice Coriou, Mary Stella Defranchi, Nadia Pakdaman, Olivier Berducou, Michelle Vinet, Thierry Blangero, Anita Iriart-Sorhondo, Samah Braham, Jérôme Marbouty, Pierre Pignol, Fabrice Autrique, Géraldine Héritier, Emmanuel Placet, Nadia Jouravleff, Christian Gagnard.